

Ouvrier paysagiste, contrat création h/f

Description

Le jardinier paysagiste en création est un spécialiste de l'aménagement des jardins privés et d'entreprises, des parcs et des espaces végétalisés publics. Il travaille le plus souvent selon les plans d'un paysagiste concepteur, mais il est aussi amené à concevoir lui-même le jardin, principalement lorsqu'il intervient chez les particuliers. Il prépare les sols, retourne la terre, apporte des engrais, réalise des semis, installe les pelouses, les plantes, les arbres et les arbustes. Pour mettre en valeur sa création végétale, il peut réaliser des terrasses, des allées, des murets, des travaux de menuiserie qui permettent de structurer l'espace, ou encore installer l'éclairage le plus adapté. À la pointe des techniques horticoles et paysagères, le jardinier paysagiste est en relation avec les différents partenaires nécessaires à la réalisation des projets de créations paysagères.

Qualifications

Niveau d'étude : CAP/BEP

Organisme employeur

Entreprise spécialisée dans la conception, l'aménagement, l'entretien et la gestion eco-responsable des espaces verts.

Type de poste

Temps plein

Lieu du poste

Valenton, 94, France

Salaire (négociable)

22k €

Date de publication

3 septembre 2024